

Conditions générales d'inscription

Une organisation optimale des formations nécessite aussi votre collaboration.

1. L'inscription est vivement souhaitée le plus tôt possible ; elle s'effectue en renvoyant le bulletin d'inscription dûment complété et signé.
2. Pour toute inscription tardive, veuillez nous contacter par téléphone (081/28 05 43) ou par courriel (formation@uwa.be).
3. Le renvoi du bulletin d'inscription est un engagement ferme de votre part à participer pleinement et intégralement à la (aux) journée(s) de formation.
4. En vous inscrivant à la formation, vous vous engagez à nous communiquer vos coordonnées complètes, et à participer à son amélioration en acceptant de répondre aux questionnaires d'évaluation lors de chaque module.
5. Les organisateurs veillent à la cohérence du groupe, notamment en limitant le nombre de participants. Votre inscription sera effective après réception de la **fiche signalétique**, réception du paiement de l'acompte et envoi du code d'utilisation (pour l'usage des chèques-formation).
A défaut, les responsables du programme se réservent le droit de donner la priorité à un autre candidat.
6. La participation à la formation vous est confirmée au plus tard 10 jours avant le début de l'activité avec les infos pratiques et, le cas échéant, quelques consignes particulières.
7. Sauf indication contraire dans la confirmation, le repas est libre en ville.
8. Tout retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans mise en demeure, à des intérêts de 1 % par mois et une somme forfaitaire de 50 € minimum en cas de procédures pénales.
9. L'UWA se réserve le droit de refuser la participation à une activité à toute personne qui n'a pas satisfait aux conditions de paiement ou d'inscription.
10. Les personnes qui s'inscrivent à une activité au départ de l'étranger prennent à leur charge les frais de transfert bancaire du montant à payer.
11. Pour toute inscription enregistrée, qu'elle ait fait ou non l'objet d'un paiement, les annulations doivent nous être communiquées obligatoirement par écrit (courrier / courriel). Tout désistement intervenant plus de 8 jours avant la date de la session donne lieu au remboursement du montant de l'inscription. Passé ce délai, les annulations ne font plus l'objet de remboursement et la totalité du droit d'inscription est due. La personne inscrite pourra éventuellement se faire remplacer par une autre personne qui remplit les conditions requises.
12. L'UWA se réserve le droit d'annuler en tout ou en partie une activité, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant ou en cas de force majeure. Dans ce cas, le montant de l'inscription est intégralement remboursé aux participants.
13. En cas de contestation, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur sont compétents.

Formation continue

Modalités de paiement

Via Chèques-formation :

<https://www.leforem.be/entreprises/aides/formation/cheque-formation.html>

Fiche d'inscription pour les Ch-Fo :

https://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/Aides_CF_formulaire_independant_1112_blob_col=urlvalue&blobtable=DocPar_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1345647099785&blobheadervalue1=application-pdf.pdf

Guide de l'utilisateur à télécharger :

http://www.zawm.be/Weiterbildung/cheques_formation_DE/Guide-dUtilisation-Utilisateur-CF-CFL-virtuel-1.pdf

Commander vos chèques : <http://be.benefits-rewards.sodexo.com/fr/entreprises/cheque-formation>



Par virement :

Les 50€ d'acompte (pour les modules de 16 heures et plus)

Et virement bancaire du montant demandé sur le compte de l'UWA : **BE92 3630 3392 8923** (avec les mentions NOM-PRENOM - TITRE de la FORMATION - DATE)

Autres aides à la formation

En Région Bruxelles-Capitale : <http://www.werk-economie-emploi.irisnet.be/web/aee/suivre-une-formation>

En Région Germanophone : BRAWO www.WIB.be